

ALDSM

Adhérez à l'ALDSM pour assurer un implant cochléaire ou des prothèses auditives à des tarifs avantageux grâce au contrat de groupe ALDSM / GAN

Toute demande d'assurance doit être adressée à l'ALDSM sur papier libre et jointe à l'adhésion (voir au dos). Un dossier contenant de plus amples renseignements vous sera alors communiqué.



NOUS CONTACTER

Courrier : 21B avenue du Point du Jour –
69005 Lyon
E-mail : aldsm69@gmail.com
Site : www.aldsm.fr

Nous sommes
à votre disposition et
à votre écoute

Vous avez des questions sur
notre association et
nos activités ?

Vous désirez rencontrer et
échanger avec des
personnes devenues sourdes
ou malentendantes ?

Vous souhaitez en savoir plus
sur les appareils auditifs,
les implants,
les aides techniques
spécifiques,
les contrats d'assurance ?

Venez nous rencontrer !

Pour toute information complémentaire
Par e-mail :
aldsm69@gmail.com
Par courrier :
21 B avenue du Point du Jour - 69005 Lyon



ALDSM

Association Lyonnaise
des Devenus Sourds
et Malentendants

Des difficultés auditives ?
Venez nous rencontrer !

Permanences 1er lundi du mois de 14h à 16h
(sauf en juillet et en août)

Réunions 3ème samedi du mois à 14h30

Local 13 rue Antoine Lumière – 69008 Lyon

Accès métro D – Monplaisir-Lumière



Les Devenus Sourds et Malentendants

Qui sont-ils, combien sont-ils ?

- > En France, 5 à 6 millions de personnes sont touchées à des degrés divers.
- > La majorité des personnes sont devenues sourdes ou malentendantes après l'acquisition de la parole, à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Quels sont leurs problèmes spécifiques ?

- > Avec l'arrivée du handicap auditif, brusquement ou progressivement, l'ensemble de la personnalité se trouve atteint. Face à ce handicap invisible et souvent sous-estimé par l'entourage, les personnes devenues sourdes ou malentendantes réagissent fréquemment en niant leur surdité, en fuyant les contacts. La vie sociale préexistante au handicap s'en trouve bouleversée.
- > Ces personnes ne peuvent s'intégrer au monde des sourds de naissance, dont la culture est très différente, ni à celui des entendants dont elles se sentent plus ou moins rejetées.

La baisse d'audition n'est pas une fatalité

- > Chacun peut mettre en oeuvre des capacités personnelles d'adaptation. L'aide d'un entourage déterminé à préserver la qualité de la relation est primordiale. Pour permettre à la personne d'assumer sa surdité, apprentissage de la lecture labiale et aides techniques jouent un rôle fondamental.
- > Les associations de personnes malentendantes apportent des informations pratiques, des conseils. Au sein de l'ALDSM, activités, conférences, lecture labiale, tests d'aides techniques sont autant de moments privilégiés pour rencontrer des personnes qui font face aux mêmes difficultés quotidiennes.
- > En participant aux commissions d'accessibilité, à des journées de sensibilisation, l'ALDSM permet au public de mieux appréhender le handicap auditif.

Assurance Implants et Prothèses Auditives

Contrat de groupe ALDSM / GAN

(Réservé aux adhérents de l'ALDSM)

Ce contrat permet d'être assuré pour un usage quotidien de vos appareils auditifs.

> Quelles sont les garanties accordées ?

Dommages matériels (totaux ou partiels) résultant d'un événement accidentel, d'un vol, d'un incendie ou de la perte.

> Pour les implants

Pas de vétusté appliquée en cas de sinistre.

Tarifs annuels (au 01/10/2016)

Option 1 : 135€

(un côté, processeur externe uniquement)

Option 2 : 170€

(un côté, processeur externe et implant)

Option 3 : 250€

(deux côtés, processeurs externes uniquement)

Option 4 : 310€

(deux côtés, processeurs externes et parties internes)

> Pour les prothèses auditives

Vétusté appliquée à partir de la 3ème année (date anniversaire de l'achat).

Tarifs annuels (au 01/10/2016)

1 appareil : 24€

2 appareils : 48€

Pour tout ce qui concerne la démarche à suivre, pour connaître les conditions et tarifs actualisés, contactez-nous.

Par e-mail :

aldsm69@gmail.com

Par courrier :

21 B avenue du Point du Jour - 69005 Lyon

ALDSM

Pour adhérer à l'ALDSM

Remplissez ce bulletin et adressez-le avec votre règlement à : 21B av. du Point du Jour, 69005 Lyon

ADHERENT ALDSM

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

N°Tel.....

E-mail.....

(Envoi mensuel d'une lettre d'information)

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient transmises aux autres adhérents

Informations libres (rayer les mentions inutiles)

Je suis : malentendant / j'ai dans mon entourage une personne malentendante

Je suis appareillé(e) : contour d'oreille / unilatéral / bilatéral / intra-auriculaire

Je suis implanté(e) : unilatéral / bilatéral

Je souffre d'acouphènes : oui / non / parfois

Je souffre d'hyperacousie : oui / non / parfois

Je possède une carte d'invalidité : oui / non

Cotisation

Cotisation annuelle..... 25€

Cotisation annuelle avec abonnement au magazine national..... 40€
6 Millions de Malentendants

Don supplémentaire d'un montant de€ (déductible des impôts, un reçu fiscal vous sera adressé)

Règlement par **chèque à l'ordre de l'ALDSM.**

Fait à :

le :

Signature